



# Association de Classe Diam 24 one design

CR Réunion de bureau du CA du 12.01.2018

Le 12 janvier 2017 à 17h00

Le CA de l'association de Classe Diam 24od s'est réuni sur Skype pour la première réunion du nouveau bureau élu suite à l'AG 2017.

Etaient présents :

**Christian DULOT Président**

**Claire LEROY Vice-Présidente**

**Julie BARRES Secrétaire**

**Vianney ANCELLIN Trésorier et représentant du chantier**

**Daniel SOUBEN Administrateur**

**Franck CITEAU Administrateur responsable de la commission technique**

**Thierry DOUILLARD Membre associé et membre de la commission technique**

**Valentin BELLET Membre associé et membre de la commission technique**

**Absent :**

**Stéphane FRETAY Administrateur**

Les points suivants ont été abordés :

- **Règles de Classe :**
  - **Contrôleurs FFV**
    - Jean Luc Laurent ancien contrôleur FFV du TFV propose de former un nouveau contrôleur FFV. Il faudrait en complément que ce mesureur Officiel puisse faire un stage comme celui proposé au contrôleurs de classe par le chantier.
    - Quand aurions-nous besoin d'un mesureur officiel FFV ?
  - **Au minimum sur les épreuves à enjeu sportif GPEN (Championnat de France FFV) et TFV. Le mesureur officiel FFV doit être accompagné dans son contrôle par un contrôleur de classe.**
  - **Il est proposé que le contrôleur de Classe pour les Grosses épreuves (grade 1 ou 2) ne soit pas un contrôleur impliqué dans une équipe.**
  - **Sur les autres épreuves même si l'idéal serait d'avoir sur chaque épreuve de la saison un Mesureur Officiel, il faudrait au minimum un contrôleur de classe.**
  - **Il est proposé pour LE TFV que le contrôleur de Classe soit un salarié du chantier formé spécialement. Le coût de cette présence sur le Tour (salaire et frais) devant être supporté : par l'association, par l'organisateur ou par les Teams avec surcote d'adhésion par exemple.**
  - **Formation des contrôleurs de classe :**
    - **Premier stage organisé par le chantier du 17 au 19 Janvier à PLF**
    - **Participants : Hugo LOTTIN, Thomas RACOUPEAU, Matthieu SOUBEN et Laurent BERJON**



# Association de Classe Diam 24 one design

- Un second stage sera organisé pour les absents : Ronan JUTEAU, Olivier GANDON et si possible le futur mesureur officiel du TFV 2018.
  - Le premier stage doit permettre d'établir
  - Un Guide formation
  - Un guide de contrôle.
  - Le chantier mettra à disposition un certain nombre de documents et outils existants.
- Contrôles de la conformité des bateaux :
    - Point sur Outils de Contrôles Chantier.
      - Points clefs :
        - Pesée des bateaux
        - Forme des coques
        - Calage des coques : Annexe 9
        - Finition des coques : lignes de quilles : Annexe 9
        - Dérive : Provenance, modifications
        - Safran: Provenance, modifications
        - Câble Genaker nécessité de mesurer le câble du génaker

Le chantier explique que les outils de contrôle et les gabarits existent déjà pour la plupart.

1/ rédiger le guide de contrôle

2/ proposer au CA et à la CT (commission technique) pour vérifier que l'ensemble des points importants de contrôle seront couverts.

- Réflexion sur la mise en place d'un tableau de sanctions :

En parallèle des contrôles l'idée est de réfléchir et de travailler et de proposer à la FFV et à ASO un ensemble de sanctions avec des points pour les violations aux Règles de Classe ou aux RU. C'est Franck CITEAU qui va se rapprocher de la FFV et de Marc BOUVET pour faire une proposition.

## ➤ **Autres Points techniques :**

- Winch :

Un problème a été repéré sur les Winch Harken : La poulée se balade dans la partie basse et le cliquet use les dents. Il existe un winch chez Antal de qualité supérieur qui n'est pas au même prix. La poulie devrait ne plus rouler correctement en 1° et ovalisation des logements de cliquets

Pour le chantier le dysfonctionnement n'est pas nié. ADH et Harken cherchent une solution.

ADH propose une modification des cotes d'usinage du corps de winch, peu différent. La solution paraît simple mais elle n'a pas l'air d'être comprise chez Harken.

Solution pour les winchs en service à vérifier par ADH :

Enlever une partie sur le corps de winch, là où prend appui l'extrémité intérieure du cliquet sur le corps de winch, afin que le cliquet ne se fasse plus prendre en sandwich, soit extrait de son logement et l'abîme, au point de sortir de son logement sous la pression du ressort.

Pour les corps de winch dont le logement est déformé, il faut vérifier si en le déformant avec une masse cela ne suffirait pas à le refermer et lui rendre sa fonctionnalité.

- Poulies GK

La poulie avec le montage tient sur le gréement lacustre avec Code 0 et grand Gk.

Son angle plus fermé et pas beaucoup de recul.

Valentin BELLET indique que la charge de rupture 1600 Kg et de travail de 550Kg : elle ne cassera pas. Les billes s'ovaliseront avant et les poulies montreront des vieillissements prématurés.

La CT et le chantier devront également revoir avant mars 2018 (édition des règles 2018) sur les points suivants :



# Association de Classe Diam 24 one design

- Rédaction l'avenant 2018 sur le poids des équipages
- Autres Corrections/modifications/précisions sur Règles de Classe à vérifier et/ou rediscuter :
  - Anneau de friction en sortie de cage de drisse de genak : possible suivant C.7.1(3)
  - Pare Battage à bord ou pas : C.5.1 (4) : pas dans les RU mais dans les règles de classe.
  - Remarque sur autre point faites par Daniel SOUBEN :
  - Annexe 6 : Kit sécu « proposé » par ADH, pas fourni. En C.5 il est fourni : Rédaction à revoir
  - Annexe 6 : rajouter pagaies fournies par ADH ? comme indiqué en C.5.1 (7)
  - Poulies ouvrantes sur retour de bout de chariot de GV. C.8.2. (19) et Annexe 3 : 50
  - Une poulie ouvrante est une poulie ? L'ouvrante facilite montage et démontage
  - Sangles de rappel : Point Fixe du milieu : Taille
  - C.9 (3) : rédaction à revoir ?
  - C.7 : On ne parle pas des appendices ?
  - Réponse en C.8.1(2)
  - A la lecture de ces deux articles, j'ai l'impression qu'un équipage qui ferait sa dérive dans son coin, en gravant le n° de sa dérive déclarée, ne serait pas vraiment attaquable ? Idem pour safran.

## ➤ Voile 2018

- Déco des voiles North : résultat des tests :

Réponse de l'Atelier sur mer via North jugée trop imprécise. Vianney fait une demande complémentaire à Isabelle par rapport à la pose d'insigna et différents type d'autocollants

- Dates de livraison

Gennak All Purpose : Mi-Mars 25 pièces

Foc et GV : pas de réponse en pp le Foc en mars également mais le chantier indique que cette date pourrait être décalé et la GV en avril : au mieux début avril au plus tard 15 avril

Les lattes restent les mêmes (-1 latte) à longueurs différentes

Livrés par 25.

Il est acté que la livraison se fera par lot et non par set (GV + Foc + Gennak).

- Quand et comment commander ?

25 en commande par ADH chez les différents voiliers

Les équipes peuvent passer les bons de commande dès qu'ADH aura établi son offre : semaine 3 ou 4 au plus tard

- Quand les voiles 2015 et 2016 ne sont plus à la jauge ?

Principe à poser pour le TFV voir avec les RU pour que seules les voiles 2018 puissent courir.

Possibilité de courir avec les voiles 2015, 2016 et 2017 pour les autres épreuves que le TFV. Les règles ne prévoient pas un déclassement des anciennes voiles au profit des nouvelles.

## Saison 2018

- L'Eurocat

L'eurocat est ajouté dans le calendrier 2018 Diam24od catégorie Racing (comme SOF) date du 28 au 30 Avril. D Souben propose de voir avec eux pour l'accueil de nos bateaux dans de bonnes conditions Pour autres épreuves restées en suspens depuis AG

- GP de PLF : 23 24 Juin en même temps que le Tour des Glénan à voir avec le Club le format (2 ou 3 jours)
- Multico annulé
- Ultimed Nice : Diam invités. Mettre en place un circuit méditerranéen, il faudrait que les bateaux qui sont à l'entraînement à la Grande Motte puissent faire le GPGM

Association de Classe Diam24od – Port La Forêt – 29940 La Forêt Fouesnant

Tél : 33(0)298 60 62 17 – Mail : [secretaire@diam24onedesign.com](mailto:secretaire@diam24onedesign.com)

Association Loi 1901 déclarée en préfecture - n° W294005811



# Association de Classe Diam 24 one design

---

puis une autre régates et l'Ultimed et monter ensuite vers le nord pour le GPEN, championnat de France.

- Raid Quiberon ne change pas de dates
- Trophée des Multicoques de La Trinité du 28 au 31 Aout : OK
- Catagolfe : Ok

- Championnat international : le World Diam Tour

Classement 2018 sur Oman, Tour Voile, Tahiti

Il faudrait un format d'épreuve relativement similaire pour ce circuit international

Peut-être intéressant pour les Team pro comme un circuit à vendre. Pour cela il faut des épreuves de bonnes qualités sportives.

Voir à rajouter une épreuve une Angleterre pour 2019.

Etablir un cahier des charges

## Tour de France 2018

- Les pesées des bateaux : Comment organiser et qui finance ?
- Comment peser sur les RU ?
- Comment pouvons-nous travailler en amont avec les Jurys du Tour

Le premier point doit être vu par le chantier et ASO :

Pour faire de vrai pesée de pièces que l'on ne peut pas remettre conforme au protocole de pesée des règles de classe, et de comparer les informations trouvées à celles d'origine dans Drules.

Il faut estimer le poids minimum rajouté par la déco (ce qui a été ajouté et ne peut s'enlever) pour que personne ne puisse tricher en arrivant avec une pièce allégée mais à son poids initial.

Drules ne peut pas prendre en compte le rajout de déco.

C'est à nous de nous entendre sur la décote des masses lues à la pesée de contrôle que feront les contrôleurs.

## Demandes d'adhérents :

- Demande de Quentin DELAPIERRE pour être membre associé de la CT :

Réponse du CA : L'AG était le moment ou ce type de demande aurait dû être faite : demande tardive. Souhait d'instaurer désormais une certaine rigueur dans la Classe et dans son fonctionnement. Non pour 2018. Une réponse officielle sera préparée par la secrétaire, soumise dans sa rédaction au CA et adressé par le Président.

- Contestation d'Emeric DRAY sur l'avenant 2018 sur le poids des équipages qui passera en 2018 de 220 kg à 210 kg :

Réponse du CA : point débattu en AG de décembre et accepté à la majorité. Pas possible de revenir sur cette décision qui a fait consensus sur le principe d'un avenant pour l'année 2018. Une réponse officielle sera préparée par la secrétaire, soumise dans sa rédaction au CA et adressé par le Président.